

3.1 - ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

3.1.3 Population des communes

Entre 2006 et 2011, la population réunionnaise s'accroît de 46 600 personnes. La croissance démographique ralentit, la population n'augmentant que de 1,2 % par an, après + 1,5 % entre 1999 et 2006.

L'excédent des naissances sur les décès explique la croissance de la population depuis 2006. Le taux de croissance annuel moyen dû au solde naturel est positif pour toutes les communes. Il s'échelonne de + 0,9 % par an à l'Entre-Deux ou Saint-Philippe à + 1,6 % par an au Port. En revanche, la variation de population due au solde migratoire varie d'une commune à l'autre, avec un maximum de + 2,3 % par an à La Plaine-des-Palmistes et une perte de - 1,9 % par an au Port.

Avec un solde migratoire fortement négatif, trois communes perdent des habitants entre 2006 et 2011 : Cilaos, Sainte-Marie et Le Port. Bien que le nombre de logements augmente, une part plus importante de logements vacants ainsi qu'une réduction du nombre de personnes par ménage expliquent la baisse de la population dans ces communes.

À l'opposé, les populations de La Plaine-des-Palmistes, La Possession et Les Avirons sont les plus dynamiques. Elles augmentent fortement, de plus de 3 % en moyenne par an. Ces communes sont très attractives, toutes trois bénéficiant d'un excédent migratoire : l'accroissement de population dû au solde migratoire y dépasse + 1,8 % par an sur la période.

Saint-Denis, chef lieu du département, est avec 145 350 habitants au 1^{er} janvier 2011 parmi les vingt communes les plus peuplées de France. La commune de Saint-Paul a franchit le cap des 100 000 habitants, avec une population de 103 920 personnes en 2011. Saint-Pierre est la 3^e ville de La Réunion, avec une population de 80 360 personnes. Saint-Philippe, dont la population

reste stable entre 2006 et 2011, est la commune réunionnaise la moins peuplée, avec 5 030 habitants.

La croissance de la population est inégale selon les microrégions. Alors que les populations de l'Est et du Sud croissent de 1,4 % par an en moyenne depuis 2006 avec un solde migratoire nul ou légèrement positif, le Nord et l'Ouest perdent du terrain. Le coût du foncier peut rendre ces régions moins attractives. De fait, la population de l'Ouest augmente de 1,2 % par an (avec - 0,2 % dû au solde migratoire) et celle du Nord, composé des communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, n'augmente que de 0,8 % par an, avec un solde migratoire négatif dans les trois communes. ■

Définitions

Population municipale : comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté. Les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire et celles résidant habituellement dans une habitation mobile sont recensées sur le territoire.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période et le solde naturel.

Pour en savoir plus

• Daudin V., Le Grand H., Thillet A., « 1982-2011 - Trente ans de démographie des territoires à La Réunion - L'influence des aires urbaines s'étend », *Informations Rapides Réunion* n° 292, janvier 2014.

• Ajir S., « 828 600 habitants au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion », *Informations Rapides Réunion* n° 289, décembre 2013.

• « Recensements de la population ». - www.recensement.insee.fr - www.recensement-1999.insee.fr

Évolution de la population des communes

Microrégions et arrondissements ¹	Population ² 1999	Population ³ 2006	Population ³ 2011	Taux annuels 2006-2011 (en %)		
				Accroissement total	Solde naturel	Solde migratoire apparent
Nord	176 283	190 624	197 883	0,8	1,3	-0,5
Saint-Denis	131 557	138 314	145 347	1,0	1,2	-0,2
Sainte-Marie	26 582	30 596	29 962	-0,4	1,4	-1,8
Sainte-Suzanne	18 144	21 714	22 574	0,8	1,5	-0,7
Ouest	179 940	199 457	211 448	1,2	1,4	-0,2
Port (Le)	38 412	38 148	37 558	-0,3	1,6	-1,9
Possession (La)	21 904	26 242	30 911	3,3	1,5	1,8
Saint-Leu	25 314	28 969	31 837	1,9	1,3	0,6
Saint-Paul	87 712	99 291	103 916	0,9	1,3	-0,3
Trois-Bassins (Les)	6 598	6 807	7 226	1,2	1,3	-0,1
Sud	248 273	277 602	297 025	1,4	1,2	0,1
Avirons (Les)	7 172	9 180	10 705	3,1	1,2	1,9
Entre-Deux	5 170	5 713	6 285	1,9	0,9	1,0
Étang-Salé (L)	11 755	13 266	13 530	0,4	1,0	-0,6
Petite-Île	10 151	11 282	11 573	0,5	1,0	-0,5
Saint-Joseph	30 293	33 509	36 401	1,7	1,1	0,5
Saint-Louis	43 519	49 455	52 523	1,2	1,5	-0,3
Saint-Pierre	68 915	74 480	80 356	1,5	1,2	0,3
Saint-Philippe	4 860	5 030	5 031	0,0	0,9	-0,9
Tampon (Le)	60 323	69 849	74 998	1,4	1,3	0,2
Cilaos	6 115	5 838	5 623	-0,7	0,9	-1,6
Est	101 804	114 279	122 225	1,4	1,4	0,0
Bras-Panon	9 683	11 028	11 838	1,4	1,3	0,1
Plaine-des-Palmistes (La)	3 434	4 518	5 354	3,5	1,2	2,3
Saint-André	43 174	51 817	55 090	1,2	1,5	-0,3
Saint-Benoît	31 560	33 187	35 733	1,5	1,4	0,1
Sainte-Rose	6 551	6 664	6 792	0,4	1,0	-0,7
Salazie	7 402	7 065	7 418	1,0	1,2	-0,2
La Réunion	706 300	781 962	828 581	1,2	1,3	-0,1

Sources : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil.

1. Tels que définis dans l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006.

2. Population sans double compte.

3. Population municipale.